



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SUP-EM
le 19.03.2025, à 19h30, Salle communale, à Evilard

Membres du comité :

- Aurélie LESNE-GOULLON
- Jeanne VEAUUVY
- Loïc GEISSBUHLER
- Maya LOETSCHER
- Stéphane HOFMANN (*élu le soir même*)
- Katia MEIER (*élue le soir même*)
- Samantha HÜBSCHER (excusée)

L'assemblée réunit 24 membres.

1. Accueil

Aurélie Lesne-Gouillon, présidente, ouvre la séance et salue les membres présents. Un instant de recueillement en souvenir d'Alfred Dennler, président d'honneur, est partagée autour d'une bougie.

2. Procès-verbal de la séance du 20 mars 2024

Pas de question de l'assemblée. Remerciements à sa rédactrice.

3. 2024 – Rapport annuel

ENTRETIEN DES BANCS – Loïc Geissbühler

2 bancs de couleurs neutres (à la demande de la commune) sont en train d'être posés :

- 1 banc à proximité du salon de coiffure
- 1 banc devant l'épicerie (encours)

GARTEN SOLIDAIRE – Loïc Geissbühler

La table de pic-nic n'a pas encore été posée, car la place où le bus va tourner n'est pas encore clairement définie.

SAINT-NICOLAS – Maya Loetscher

Pour la deuxième année, la SUP-EM a participé à la fenêtre de l'avant. Événement très apprécié avec une très belle ambiance. Prochaine événement : 5 décembre 2025.

LIVRES LIBRES – Aurélie Lesne-Gouillon

Rappel sur les bonnes pratiques. L'entretien des bibliothèques demande du travail car il y a trop de livres et de mauvaise qualité. L'objectif est d'avoir une bibliothèque en ordre et agréable à voir.

Il y a maintenant 3 lieux où retrouver ces livres libres :

- Funiculaire de Macolin
- Funiculaire de Evilard
- Place de jeux Evilard

ELTERN CAFE PARENTALITE - Aurélie Lesne-Gouillon

Chaque mois, il y a des nouvelles personnes qui participent. Belle activité proposée par la SUPEM, et également une belle collaboration avec La Lisière.

→ L'assemblée approuve le rapport annuel présenté.

4. 2024 - COMPTES ANNUELS

Jeanne Veauvy indique que beaucoup de membres ont quitté l'association et il y donc une baisse de la rentrée des cotisations.

La SUPEM remercie la commune de Evilard, ainsi que la Bourgeoisie pour leur soutien.

5. 2024 - RAPPORT DES VERIFICATEURS

Le rapport est lu par Justine Braunn Perez. Une légère Une modification doit être apportée dans la date (2023 au lieu de 2024).

→ L'assemblée valide les comptes à l'unanimité.

6. 2025 - ELECTIONS

Les réviseurs des comptes actuels sont candidats pour poursuivre dans leurs fonctions pour 2 ans (2025 et 2026).

→ Justine BRAUNN-PEREZ & Dieter BAUMANN sont reconduits dans leur fonction par l'assemblée générale.

Les deux candidats au comité se présente à tour de rôle :

- Katia MEIER
 - Stéphane HOFMANN
- Les 2 nouvelles personnes ont été élues au comité par applaudissement de l'assemblée.

7. 2025 VALIDATION DES NOUVEAUX STATUTS

Les statuts ont été mis à jour par rapport à la loi d'aujourd'hui. Ils ont pu être consulté sur le site internet. Plusieurs propositions de modifications ont été présentées. Différentes remarques sont émises par les membres et adaptés dans les statuts.

→ L'assemblée valide les statuts avec les remarques formulées.

8. 2025 - PROGRAMME

La SUPEM est la plus ancienne association de la commune. Pour cette année il y a un projet principal présenté pour célébrer le 125^{ème} anniversaire.

Parcours des Générations

Un dossier a été envoyé à la commune pour savoir si la SUPEM doit demander des permis de construire pour pouvoir mettre en place les maisonnettes avec les questions.

L'objectif est que le parcours avec les maisonnettes, qui contiennent des questions restent plusieurs années. Ensuite elles seront changées où retirer en fonction du vieillissement des maisonnettes.

Une carte pour illustrer le parcours est aussi prévu afin de promouvoir le commerce local en mettant en avant les lieux où se restaurer ou acheter de quoi se ravitailler. Le jour de la Fête, le comité prévoit une bal(l)ade gourmande alliant les côtés « liquide, solide, musique et ludique ».

→ L'assemblée valide le programme présenté

9. 2025 - BUDGET

Le point principal est le financement des festivités du 125^{ème} anniversaire, soit le parcours des générations, la bal(l)ade gourmande et le jour de la Fête, le 21 septembre.

→ L'assemblée valide le budget

10. DIVERS

La SUPEM demande aux membres soient les ambassadeurs de l'association afin d'attirer des nouveaux membres.

Au nom du comité directeur,
Pour la rédaction du procès-verbal
Stéphanie Gaudin et Aurélie Lesne-Gouillon